

Coalition *Eau Secours!*
québécoise pour une gestion responsable de l'eau
www.eausecours.org

Montréal, le 15 juin 2010

Madame Nathalie Normandeau

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Édifice de l'Atrium
5700, 4e Avenue Ouest
Bureau A-308
Québec (Québec)
G1H6R1

Madame la Ministre,

Par la présente, la Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau - *Eau Secours!* souhaite vous faire part de son inquiétude dans le dossier des gaz de schiste. L'exploration ou l'exploitation de gaz de schiste soulèvent des questions importantes reliées à l'eau, dont :

- L'utilisation de millions de litres d'eau de sources naturelles (nappes phréatiques, rivière) ou potable (possibilité évoquée à Saint-Marc-sur-Richelieu) pour fissurer la roche;
- Les risques de contamination possible de la nappe phréatique par les travaux souterrains ou par les bassins de décantation ;
- L'utilisation des usines d'assainissement des eaux usées pour se débarrasser de l'eau qui ressort des puits après la fracturation (minimum de 30-40 % en moyenne, avec sable et divers produits chimiques) ;
- L'aménagement de bassins de décantation sur les lieux ;
- La possibilité de conflits d'usages de l'eau.

La Coalition *Eau Secours!* appuie les citoyennes et citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu, dont le maire Jean Murray, a fait adopter une résolution à la MRC Vallée-du-Richelieu pour demander un moratoire ainsi qu'un BAPE générique sur la question des gaz de schiste, se joignant ainsi aux autres MRC qui ont fait la même demande. En conformité avec la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, la municipalité a également rejeté la demande d'autorisation de l'entreprise gazière à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), le projet n'étant pas conforme à la

réglementation municipale. Enfin, la municipalité a également voté une résolution mentionnant que celle-ci s'oppose à tout projet de forage tant que les conditions exigées ne sont pas respectées.

Face à l'imminence du forage, des gens touchés de près par le projet ont formé le Regroupement citoyen « Mobilisation gaz de schiste ». À l'instar de ce groupe, de l'AQLPA et de plusieurs MRC, *Eau Secours!* vous demande de tenir compte du refus de cet usage par la population locale. Nous vous demandons donc de joindre les actes à la parole et de ne pas autoriser de forage pour le gaz de schiste sur le territoire de Saint-Marc-sur-Richelieu et à proximité immédiate de celui-ci (Calixa-Lavallée). Par ailleurs, nous croyons que cette exemption devrait s'appliquer à toute municipalité où il n'y a pas d'acceptabilité sociale et qui fait la même demande.

Nous réitérons par la même occasion l'importance qu'il y ait un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste, ainsi qu'un BAPE sur la question. Nous demandons également que les questions d'exploration ou d'exploitation gazières et pétrolières soient soumises aux lois du développement durable et de l'eau ou sujettes à l'approbation de la population du Québec par une vaste consultation ou par au minimum celle des régions concernées. *Eau Secours!* croit que les visées économiques ne devraient jamais prendre le dessus sur le désir de la population de vivre dans un milieu sain, ni sur la sauvegarde de ressources essentielles comme l'eau et l'air.

Nous vous prions d'agréer, madame la Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Martine Chatelain

Présidente

Coalition *Eau Secours!*